



MAIRIE
de
GROSMAGNY
90200

INFORMATION MUNICIPALE

Réunion du Conseil Municipal du 23 Mai 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 Mai, la réunion a eu lieu dans l'ancienne salle située à côté de la Mairie.

Cette salle permet de pouvoir réunir l'ensemble du conseil municipal composé de 15 membres en respectant les consignes sanitaires, mais ne permet pas d'accueillir de public.

A la demande de plusieurs conseillers, le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'instauration du huis clos. La porte de la Mairie est fermée à clé.

Monsieur Maurice LÉGUILLON cède la parole à Madame Bernadette COLLIN, conseillère la plus âgée, qui prend la présidence de la réunion. Mme Bernadette COLLIN procède à l'installation des nouveaux conseillers.

Il est alors procédé à l'élection du Maire à bulletin secret avec isolement.

Mr Maurice LÉGUILLON qui recueille 14 suffrages est élu Maire.

Mr Maurice LÉGUILLON prend la présidence de la réunion.

Les conseillers prennent connaissance de la Charte de l'élu.

Le conseil municipal délibère afin de fixer le nombre d'adjoints. Il est décidé que ceux-ci seront au nombre de deux.

Il est procédé à l'élection du 1^{er} adjoint à bulletin secret avec isolement.

Mr Christian NAAS est élu avec 13 suffrages. Un suffrage se porte sur la personne d'Eric OTERNAUD.

Il est procédé à l'élection du 2^{ème} adjoint à bulletin secret avec isolement.

Mme Laura PELTIER recueille 8 suffrages, Mme Virginie PETIT-PRÊTRE recueille 6 suffrages.

Madame Laura PELTIER est élue 2^{ème} adjoint à bulletin secret avec isolement.

Le conseil municipal décide de confier à quelques conseillers, une mission de réflexion sur la mise en place de nouveaux moyens de communications.

Fin de la réunion.